

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 14 AVRIL 2015

<u>Présent-e-s :</u>	M.	Alexandre	Krasnosselski	DCe	Président
	M.	Pierre	Barbey	BA	Vice-président
	Mme	Muriel	Devins	LR+	Secrétaire
	Mme	Marceline	Barrillier	LR+	Conseillère
	M.	Bernard	Boymond	DCe	Conseiller
	M.	Christophe	Cortiglia	DCe	Conseiller
	M.	Nicolas	Dewaele	DCe	Conseiller
	M.	Daniel	Fischer	DCe	Conseiller
	M.	Ginior	Rana Zolana	LR+	Conseiller
	M.	Christian	Hottelier	BA	Conseiller
	M.	Jean-Claude	Marchand	LR+	Conseiller
	Mme	Laurence	Nicolet	BA	Conseillère
	Mme	Francine	Parisod Nicolet	DCe	Conseillère
	Mme	Sylviane	Schrag	DCe	Conseillère
	M.	Alain	Walder	DCe	Maire
	Mme	Béatrice	Guex-Crosier	DCe	Adjointe
	Mme	Helen	Schneuwly	LR+	Adjointe
	M.	Claude	Crottaz		Secrétaire général
<u>Excusé-e-s :</u>	M.	Philippe	Heimo	MCG	Membre
	M.	Luc	Lavarini	DCe	Conseiller
<u>Procès-verbaliste :</u>	Mme	Frédérique	Barbe		

BA : Bardonnex Alternative
 DCe : Démocrate-chrétien et Entente
 LR+ : Libéral, Radical et Plus
 MCG : Mouvement citoyens genevois

M. A. Krasnosselski, président, souhaite la bienvenue au public présent et aux membres de l'assemblée ; il excuse l'absence de MM. Philippe Heimo et Luc Lavarini et ouvre la séance à 20h40.

I APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR

- I. Approbation de l'ordre du jour
- II. Approbation du P.V. de la séance du 3 mars 2015
- III. Communications du Bureau du Conseil municipal
- IV. Communications du maire et des adjoints
- V. Rapport des présidents de commissions
- VI. Projet de délibération, résolution, motion :
 - VI.1. *P-D-1366 Crédits budgétaires de fonctionnement supplémentaires 2014*
 - VI.2. *P-D-1367 Approbation du compte de fonctionnement, du compte d'investissement, du financement des investissements, du compte de variation de la fortune et du bilan de l'exercice 2014*
 - VI.3. *P-D-1368 Crédit d'investissement de CHF 30'000.- destiné à compléter les infrastructures sportives du Skate-Park de Compesières*
 - VI.4. *P-R-1035 Service du feu - Nomination d'un nouveau capitaine à la compagnie des sapeurs-pompiers de la commune de Bardonnex*
 - VI.5. *P-R-1036 Service du feu – Nomination d'un nouvel officier à la compagnie des sapeurs-pompiers de la commune de Bardonnex*
- VII. Propositions individuelles, questions et divers
- VIII. Calendrier

➔ **N'appelant aucune remarque, l'ordre du jour de la présente séance est approuvé.**

II APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 3 MARS 2015

➔ **N'appelant aucune remarque, le procès-verbal de la séance du 3 mars 2015 est approuvé avec remerciements à son auteure.**

III COMMUNICATIONS DU BUREAU DU CONSEIL MUNICIPAL

- Lecture d'un courrier de la Ville de Genève annonçant le 10^{ème} tournoi de football et le 2^{ème} tournoi de pétanque des élu-e-s genevois-es. Ceux-ci se dérouleront le dimanche 14 juin prochain au Centre sportif du Bout-du-Monde. Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 30 avril 2015.
- Le secrétaire général de la Ville de Carouge, M. Manuel Schüle, a transmis la prise de position, par le biais d'une résolution du Conseil municipal, relatif aux accords commerciaux TISA. Lecture des invites :

*« Par ces motifs, **le Conseil municipal de Carouge**, condamnant sans réserves le secret inacceptable qui entoure ces tractations et s'opposant aux conséquences potentiellement catastrophiques des éventuels accords « TISA »,*

- **Exige la publication immédiate du contenu des négociations secrètes entreprises actuellement pour la conclusion des accords TISA et de leurs différents corollaires;**
 - **Déclare s'opposer à l'avenir à toute obligation de privatiser les biens et les services publics qui doivent rester sous contrôle démocratique;**
 - **Déclare d'ores et déjà la Ville de Carouge «zone hors TISA» et engage les autres municipalités genevoises, suisses et européennes à faire de même.**
 - **Mandate le CA de proposer dès que possible une résolution similaire à l'Association des Communes Genevoises (ACG) et de transmettre la présente aux autorités cantonales.**
- Lecture d'un courrier du comité de Festiverbant remerciant l'ensemble du Conseil municipal pour son soutien et sa présence lors de la 16^{ème} édition de son festival.
 - Invitation à participer à la conférence de presse de Festiverbant, ainsi qu'à l'apéritif qui suivra, qui se dérouleront à la buvette du centre communal de Compesières le 31 mai prochain à 18h30.
 - Un projet de résolution nommé *Pour l'information et la levée du secret sur les négociations de l'Accord sur le Commerce des Services (ACS – TISA)* a été déposé par le groupe Bardonnex Alternative.
Son signataire, M. Ch. Hottelier, propose que les membres du Conseil municipal prennent le temps d'étudier ce projet de résolution et qu'il soit porté à l'ordre du jour de la prochaine séance du Conseil municipal.

IV COMMUNICATIONS DU MAIRE ET DES ADJOINTES

1. Naturalisations en 2014

M. A. Walder informe que l'Exécutif a donné un préavis favorable à la naturalisation de 16 adultes et de huit enfants associés aux demandes ; en outre, il a également été favorable à la naturalisation de deux mineurs qui se présentaient seuls.

2. Cartes journalières CFF

La vente des cartes journalières en ce début d'année a progressé ; en effet, en comparaison à 2014, 21 cartes de plus ont été vendues en janvier, cinq en février et huit en mars. Ce rythme de vente ne sera probablement pas suffisant à couvrir la dépense pour l'achat des abonnements mais il contribuera à réduire le déficit constaté dans les comptes 2014.

3. Projet de déchetteries enterrées

Le 5 janvier 2015, la commission Environnement et développement durable prenait acte de l'étude pour l'implantation de déchetteries enterrées au stade Alfred-Comoli à Compesières et au chemin d'Archamps. En mars dernier, cette même commission décidait que l'emplacement choisi au stade de football n'était pas idéal et suspendait le projet.

En parallèle, depuis le mois de janvier, l'Exécutif a confié ce même projet au mandataire qui s'occupe également de l'assainissement énergétique du bâtiment.

M. A. Walder informe qu'aujourd'hui le dossier est prêt à être déposé et que ce revirement impliquerait la modification de la demande d'autorisation de construire. Il a donc été décidé, au sein de l'Exécutif, de déposer le dossier tel qu'il se présente actuellement et, en cas d'accord du Canton, que la décision d'une réalisation à l'endroit prévu serait rediscutée ultérieurement. Dans tous les cas, M. A. Walder précise que le crédit d'investissement relatif à l'assainissement énergétique du bâtiment du stade de Compesières ne comprend pas l'implantation d'une déchetterie enterrée et qu'une demande de crédit devra obligatoirement être présentée devant le Conseil municipal.

4. Comptabilisation du transport des déchets

Un dépassement de budget de CHF 30'000.- a été constaté sur la ligne comptable relative au transport des déchets pour l'année 2014. Après de nombreuses investigations, il est apparu que des factures SOGETRI avaient été imputées au mauvais compte (7200.318.02 au lieu de 7200.318.01); cette modification a permis de recouvrer CHF 25'000.-. En outre, **Mme H. Schneuwly** indique que certains montants facturés par notre prestataire étaient différents de ceux stipulés dans le contrat ; un boni de CHF 3'000.- a d'ores et déjà été remboursé à la commune.

5. Déchets – statistiques

Mme H. Schneuwly fait part des statistiques relatives aux déchets et communique l'évolution des collectes en 2014 par rapport à 2013 : incinérables (-2.5%), verre (+7.2%), papier (+11%), PET (+10%) et compost (+10%). Elle précise que ces chiffres excluent la quote-part de l'ESREC.

6. Hangar de Compesières – défibrillateur

Mme B. Guex-Crosier indique qu'un défibrillateur a été installé au hangar de Compesières. Une démonstration publique, suivie d'un apéritif, est prévue sur place le jeudi 7 mai à 18h.

7. Bibliobus

Mme B. Guex-Crosier a reçu la statistique relative à la fréquentation du bibliobus ; si on peut remarquer une baisse des emprunts d'ouvrages chez les jeunes (de 703 en 2013 à 343 en 2014), peut-être due à l'ouverture de la bibliothèque de la Bossenaz, elle remarque une certaine stabilité chez les adultes (228 en 2013, 244 en 2014). La fréquentation, adultes et enfants confondus, est, quant à elle, en progression (275 en 2013, 321 en 2014).

V RAPPORT DES PRÉSIDENTS DE COMMISSIONS

Commission de l'aménagement, de l'urbanisme et de la mobilité :

M. A. Krasnosselski indique que, lors de sa dernière séance, la commission a :

- préavisé une requête en autorisation de construire,
- pris connaissance des dernières nouvelles relatives à la desserte du bus à Landecy.

Commission des bâtiments et école :

Mme M. Devins indique que la commission ne s'est pas réunie depuis la dernière séance du Conseil municipal.

Commission environnement et développement durable :

M. D. Fischer indique que, lors de sa dernière séance, la commission :

- a parlé du problème de comptabilité quant au transport des déchets,
- s'est penchée sur le règlement des déchets qui lui pose quelques soucis,
- a eu des discussions animées au sujet des déchetteries enterrées.

Commission des finances :

M. Ch. Hottelier indique que, lors de sa dernière séance, la commission :

- s'est particulièrement intéressée à un bilan de la sécurité sur la commune et le canton,
- a attribué une subvention à diverses associations sportives.

Commission des routes, travaux, et emplacements communaux :

M. B. Boymond indique que, lors de sa dernière séance, la commission :

- a parlé d'un site sur lequel un jeu mérite entretien,
- a parlé du parking dans les villages de Landecy et Croix-de-Rozon,
- a discuté du projet d'aménagement provisoire de la place De-Brunes,
- a pris des dispositions pour l'habillage d'un coffret SIG.

Commission sociale et culture :

M. J.-C. Marchand indique que, lors de sa dernière séance, la commission :

- a reçu des représentants de l'Antenne Jeunesse de Plan-les-Ouates qui ont fait un exposé complet et documenté sur leurs activités.

VI PROJET DE DÉLIBÉRATION, RÉOLUTION, MOTION

1. P-D-1366 Crédits budgétaires de fonctionnement supplémentaires 2014

2. P-D-1367 Approbation du compte de fonctionnement, du compte d'investissement, du financement des investissements, du compte de variation de la fortune et du bilan de l'exercice 2014

Personne ne s'opposant à l'entrée en matière, le président cède la parole à **A. Walder** qui propose de traiter conjointement les deux projets de délibération. Le premier, qui concerne les crédits budgétaires supplémentaires de fonctionnement, permet de voter les différents dépassements de budget enregistrés durant l'année. En 2014, ceux-ci se sont montés à un peu plus de CHF 140'000.-, dont il énumère les principaux, et précise qu'ils ne peuvent être compensés par des économies réalisées sur d'autres rubriques.

Poursuivant avec le projet de délibération 1367, M. A. Walder parcourt la plaquette présentant les comptes 2014.

Se référant au tableau relatif à l'évolution de la production des personnes physiques, **M. P. Barbey** constate que la taxation est complète en 2008. Qu'en est-il des encaissements ?

Les variations au niveau des encaissements sont visibles à l'actif du bilan (débiteurs fiscaux). Si une correction doit être apportée, **M. A. Walder** indique qu'une provision est créée, ce qui est par ailleurs fait chaque année. Il précise que les encaissements, pour la commune de Bardonnex, sont satisfaisants, ceux-ci dépendant essentiellement du travail de l'administration cantonale et de l'office des poursuites.

M. Ch. Hottelier propose le renvoi de ces deux projets de délibération en commission des finances.

➔ **La parole n'étant plus demandée, le président soumet au vote le renvoi en commission des finances, économie et sécurité des projets de délibération 1366 et 1367; celui-ci est accepté à l'unanimité, soit par 13 voix.**

3. P-D-1368 Crédit d'investissement de CHF 30'000.- destiné à compléter les infrastructures sportives du Skate-Park de Compesières

Personne ne s'opposant à l'entrée en matière, le président cède la parole à **M. A. Walder** qui relate avoir reçu, il y a un peu plus d'une année, un courrier de quelques jeunes souhaitant que quelques améliorations soient apportées au niveau du Skate-Park. Quelques mois plus tard, l'Exécutif recevait une classe de l'école de Compesières dans le cadre du projet d'établissement. A cette occasion, l'installation de nouveaux modules avait à nouveau été demandée par quelques élèves. Malheureusement, ce réaménagement des installations sportives n'entrant pas dans le programme scolaire, il n'avait pu faire l'objet d'un projet d'établissement.

Récemment, quelques jeunes ont pris les devants et ont présenté une nouvelle demande signée de nombreux camarades. Renseignements pris auprès de l'entreprise *Piasio*, à l'origine de l'installation du Skate-Park, le module souhaité représenterait un investissement d'environ CHF 30'000.-.

Ce projet ayant été défriché en mairie, **M. A. Walder** propose qu'il soit renvoyé en commission. Éducativement parlant, il pense qu'il serait bien qu'une délégation des jeunes soit reçue et entendue par les commissaires afin qu'elle défende son projet.

M. J.-C. Marchand est favorable au renvoi en commission, d'autant plus qu'une contre-offre n'a pas été demandée. Il se demande si la commission en charge du dossier ne devrait pas être celle des routes, travaux et emplacements communaux plutôt que celle des finances, économie et sécurité.

Selon **M. D. Fischer**, s'agissant dans un premier temps de sport, il revient à la commission des finances, économie et sécurité de réfléchir à la problématique ; dans un deuxième temps, l'attribution et l'installation des modules serait du ressort de la commission des routes, travaux et emplacements communaux.

M. Ch. Hottelier se félicite de la conduite du projet par l'établissement scolaire entraînant la concrétisation d'une demande émise par des élèves. Il est favorable à cette installation, pour autant que toutes les garanties au niveau de la sécurité soient établies, mais aussi à son renvoi en commission. Personnellement, il préconiserait un renvoi en commission des routes, travaux et emplacements communaux.

M. A. Krasnosselski demande quelle commission s'était occupée de la mise en place du Skate-Park initial.

M. A. Walder lui répond que la commission des routes avait la charge du dossier. Il précise à M. Ch. Hottelier qu'aucune suite à la demande d'installation de nouveaux modules n'a été donnée par le biais du projet d'établissement ; la projet de délibération proposé ce soir découle de l'initiative de quelques jeunes de l'école de Compesières appuyés de nombreux camarades.

Mme B. Guex-Crosier propose plutôt un renvoi en commission Finances, économie et sécurité qui dépend du dicastère de M. A. Walder. En effet, revenant sur le projet d'établissement, c'est essentiellement le maire qui reçoit les élèves et c'est également à lui que sont posées les questions. Aussi et selon elle, il serait bien que le maire reste l'interlocuteur privilégié.

Dans un but pédagogique, **M. P. Barbey** estime qu'il serait bien que les enfants se rendent compte que le maire ne fait pas tout et que d'autres organes, dans le processus démocratique, permettent l'aboutissement de projets.

Mme M. Barrillier partage l'avis de M. Barbey ; la majorité des enfants ne connaît pas, ou mal, le fonctionnement d'une mairie. Renvoyer le projet en commission des routes, travaux et emplacements communaux serait correct et leur montrerait une facette de la mairie qu'ils ne connaissent probablement pas.

- ➔ **La parole n'étant plus demandée, le président soumet au vote le renvoi du projet de délibération 1368 en commission. Celui-ci est accepté à l'unanimité, soit 13 voix pour.**
- ➔ **Le président soumet alors au vote le renvoi en commission des routes, travaux et emplacements communaux. Celui-ci est accepté par 7 voix pour, 5 voix contre, 1 abstention.**
- ➔ **Le président soumet ensuite au vote le renvoi en commission des finances, économie et sécurité. Celui-ci est refusé par 6 voix contre, 5 voix pour et 2 abstentions.**

4. P-R-1035 Service du feu – Nomination d'un nouveau capitaine à la compagnie des sapeurs-pompiers de la commune de Bardonnex

Personne ne s'opposant à l'entrée en matière, le président cède la parole à **M. A. Walder** qui, tout d'abord, salue M. Jean-Claude Dick, présent dans la salle. Il précise qu'une résolution doit être prise par le Conseil municipal pour toute nomination, démission ou départ d'un officier de la compagnie des sapeurs-pompiers.

Il s'agit plus précisément de donner un préavis puisque c'est le Canton qui désigne la personne.

M. Jacques Zwicky ayant demandé d'être relevé de son commandement, un candidat, parmi deux postulants, a été choisi par la commission des finances, économie et sécurité pour suivre l'école de commandant que M. Jean-Claude Dick a réussie avec succès.

La résolution relative à la démission de M. Jacques Zwicky n'est pas présentée en parallèle car ce dernier restera dans la compagnie jusqu'au 31 décembre 2015, date à laquelle il démissionnera parallèlement de sa fonction d'instructeur.

Pendant six mois, la compagnie sera donc dotée de deux capitaines mais d'un seul commandant, la cérémonie de passation de commandement se tenant le 13 juin prochain.

Au vu de la situation particulière de la compagnie ces six prochains mois, M. A. Walder, propose de modifier le titre de la résolution en remplaçant capitaine par commandant, ce qui est accepté à l'unanimité.

M. G. Rana Zolana demande si M. Th. Anet, qui était le second postulant pour le poste de capitaine, remplacera M. Jean-Claude Dick au sein de l'Etat-Major.

M. A. Walder répond par la négative ; en effet, M. Th. Anet a actuellement le même grade que M. Jean-Claude Dick, soit premier-lieutenant. En revanche, et pour compléter l'Etat-Major, la nomination d'un nouveau lieutenant sera proposée par le biais du projet de résolution 1036.

➔ **La parole n'étant plus demandée, le président soumet au vote le projet de résolution 1035.**

R-1035 Service du feu – Nomination d'un nouveau commandant à la compagnie des sapeurs-pompiers de la commune de Bardonnex

Considérant,

- le règlement d'application de la loi sur la prévention des sinistres, l'organisation et l'intervention des sapeurs-pompiers du 25 juillet 1990, articles 19 et 24 al. 9,
- les résultats des examens obtenus par le premier lieutenant Jean-Claude DICK au terme de son école de commandant en 2014, qui s'est déroulée du 31 mars au 10 mai, soit 48 heures de formation,
- le préavis favorable de l'inspection cantonale du service du feu,
- que le premier lieutenant Jean-Claude DICK remplit les conditions fixées par le règlement précité pour être promu au grade de capitaine,
- la décision du capitaine Jacques ZWICKY de remettre son commandement au 1er juillet 2015,
- la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984, article 30A, alinéa 3, lettre a).

Sur proposition du maire et des adjointes,

➔ **le Conseil municipal décide**

1. De préavis favorablement la nomination du premier lieutenant Jean-Claude DICK au grade de capitaine et de lui confier le commandement de la compagnie des sapeurs-pompiers de la commune de Bardonnex dès le 1^{er} juillet 2015.
2. D'inviter le Maire à communiquer ce préavis au Département de la sécurité et de l'économie (DSE).

Cette résolution est adoptée à l'unanimité, soit par 13 voix pour, sous les acclamations de l'assemblée.

5. P-R-1036 Service du feu – Nomination d'un nouvel officier à la compagnie des sapeurs-pompiers de la commune de Bardonnex

Personne ne s'opposant à l'entrée en matière, le président cède la parole à **M. A. Walder** qui, comme stipulé précédemment, précise que cette résolution permettra la nomination de M. Samuel Gaud au grade de lieutenant afin de compléter l'Etat-Major de la compagnie des sapeurs-pompiers de Bardonnex.

➔ **La parole n'étant pas demandée, le président soumet au vote le projet de résolution 1036.**

R-1036 Service du feu – Nomination d'un nouvel officier à la compagnie des sapeurs-pompiers de la commune de Bardonnex

Considérant,

- le règlement d'application de la loi sur la prévention des sinistres, l'organisation et l'intervention des sapeurs-pompiers du 25 juillet 1990, articles 19 et 24 al. 9,
- les résultats des examens obtenus par le sergent Samuel GAUD au terme de son école d'officiers en 2014, qui s'est déroulée du 31 mars au 10 mai, soit 48 heures de formation,
- le préavis favorable de l'inspection cantonale du service du feu,
- que le sergent Samuel GAUD remplit les conditions fixées par le règlement précité pour être promu au grade de lieutenant,
- la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984, article 30A, alinéa 3, lettre a).

Sur proposition du maire et des adjointes,

➔ **le Conseil municipal décide**

1. De préavis favorablement la nomination du sergent Samuel GAUD au grade de lieutenant dès le 1^{er} juillet 2015.
2. D'inviter le Maire à communiquer ce préavis au Département de la sécurité et de l'économie (DSE).

Cette résolution est adoptée à l'unanimité, soit par 13 voix pour.

VII PROPOSITIONS INDIVIDUELLES, QUESTIONS ET DIVERS

1. Nomination de M. Jean-Claude Dick

Mme S. Schrag, MM. B. Boymond et D. Fischer présentent leurs sincères félicitations à M. Jean-Claude Dick pour sa nomination au poste de capitaine de la compagnie des sapeurs-pompiers de Bardonnex.

2. Association des Seniors de la commune de Bardonnex

Mme L. Nicolet rappelle que sera projeté ce jeudi à 18h à la salle polyvalente, dans le cadre du ciné-club de l'association des Seniors de Bardonnex, *Le conte de la princesse Kaguya*. Elle ajoute qu'il serait bien que ces projections soient annoncées dans le *Bard'aujourd'hui*.

Pour que les informations figurent dans le journal communal, **Mme B. Guex-Crosier** indique que l'association des Seniors de Bardonnex doit faire parvenir les renseignements (date, heure, film projeté, etc.) à la mairie.

VIII CALENDRIER

Commissions	Aménagement	28.04.15	20h30	Salle des commissions
	Bâtiments et école	13.05.15	18h30	Salle des commissions

EDD	20.04.15	18h00	Salle des commissions
	06.05.15	18h30	Salle des commissions
Finances	05.05.15	18h30	Salle des commissions
Routes, travaux, et emplacements	22.04.15	19h00	Salle des commissions
	28.05.15	18h30	Salle des commissions
Sociale et culture	29.04.15	18h30	Salle des commissions
Bureau	30.04.15	18h30	Mairie
Conseil municipal	12.05.15	20h30	Salle des chevaliers
Séance d'installation du nouveau Conseil municipal	02.06.2015		
Course du Conseil municipal	06.06.2015		
Cérémonie de passation de commandement de la compagnie des sapeurs-pompiers	13.06.2015		

Le président remercie l'assistance et, invitant chacune et chacun à se retrouver pour le verre de l'amitié, il lève la séance à 22h09.

Alexandre Krasnosselski, président

Genève, le 15 avril 2015/fb